

Engagement de confidentialité

Le Chesnay, le 12 juin 2011

M. Philippe GUYBERT
La Compagnie du Patrimoine
90 bis rue de la Providence
29000 - QUIMPER

1

Objet : « Projet Pharmacessacq »

Monsieur,

Nous vous confirmons, par la présente, souhaiter examiner plus avant et recevoir des informations concernant la société « nom de code Pharmacessacq » dont vous nous avez parlé (ci après dénommée la « **Société** »), et qui éventuellement pourrait faire l'objet d'une cession, dite « Opération » dans ce qui suit.

Dans le cadre de l'Opération, nous recevrons soit par écrit, soit par oral, des informations ou des documents concernant la Société (les « **Informations** »), émanant de la Société elle-même, de ses salariés, de ses mandataires sociaux, de ses actionnaires, et / ou de leurs conseils.

Nous nous engageons pour notre compte, celui de nos partenaires et/ou clients, et celui de nos conseils, tant vis-à-vis de la Société que de ses actionnaires :

- (i) à traiter comme strictement confidentielles les Informations qui nous ont été remises ou qui nous seront remises dans le cadre de l'examen de l'Opération ;
- (ii) à ne révéler directement ou indirectement à aucun tiers sans votre accord préalable et écrit :
 - ni la participation de notre société à l'examen des Informations,
 - ni l'existence de discussions relatives à une éventuelle Opération sur tout ou partie de la Société,
 - ni la nature ou le contenu des Informations reçues par nous concernant la Société.
- (iii) à ne prendre aucun contact, directement ou indirectement, avec les actionnaires, les membres de la direction générale ou les salariés de la Société, sans votre accord préalable ;
- (iv) à nous abstenir de rechercher des informations sur la Société auprès de ses clients ou fournisseurs ou à contacter lesdits clients ou fournisseurs ;

Il est entendu que nous devons informer nos employés et conseils de la nature confidentielle de ces Informations et faire en sorte que ceux-ci observent le présent engagement. Nous serons tenus responsables de toute rupture du présent engagement de leur fait.

Ne seront pas considérées comme confidentielles les Informations dont nous pourrions établir, par tout moyen approprié, qu'elles étaient soit dans le domaine public, soit déjà en notre possession à la date de leur divulgation, ou qu'elles nous ont été transmises autrement que par une violation d'un quelconque engagement de confidentialité.

Ne seront pas considérées comme confidentielles les Informations transmises à toute autorité judiciaire ou administrative compétente suite à une requête de sa part. Nous nous engageons, dans un tel cas à vous informer sans délai des requêtes reçues et des Informations transmises et vous consulterons avant toute divulgation d'Informations effectuée dans ce cadre.

Dans la limite des obligations légales et à l'exception d'une copie éventuellement conservée à des fins réglementaires, nous nous engageons, à première demande écrite de votre part :

- à vous restituer tous les rapports, analyses ou autres documents contenant ou reflétant les Informations et à n'en pas conserver de copies, d'extraits ou de reproductions, et
- à détruire tout document, note ou mémorandum préparé par nous ou nos conseillers à partir des Informations et à vous certifier cette destruction par écrit.

Les Informations restent la propriété de la Société qui continuera à en disposer librement. En aucun cas cet accord ou la transmission d'Informations ne pourra être considérée comme nous conférant un quelconque droit, titre ou intérêt sur les Informations.

Nous reconnaissons enfin que ni la Société, ni les actionnaires, ni leurs conseils ne peuvent garantir l'exactitude ou le caractère exhaustif des Informations qui nous seront communiquées, même si celles-ci sont communiquées de bonne foi et conformément aux usages en la matière, et que ni la Société, ni ses représentants, mandataires sociaux, salariés ou conseils ne pourront être tenus responsables de tout dommage qui pourrait découler de l'utilisation qui en sera faite par nous-mêmes ou nos conseils.

Le présent engagement de confidentialité est conclu pour une durée de un an à compter de la signature des présentes. Il est régi par le droit français et tout différend relatif à son interprétation ou son exécution relèvera de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

Fait à : Le Chesnay

Le : 12 juin 2011

Nom : Jean Saint-Cricq et Evelyne Revellat

Pour le compte de : JSC Consultants sarl, 3 Square Bugeaud, 78150 Le Chesnay

Signatures:

